

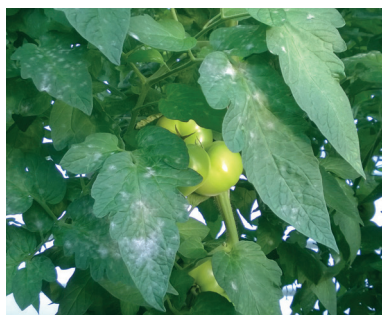
L'ESSENTIEL CIDELY® Top UN FONGICIDE LÉGUMES AUX CIBLES MULTIPLES

Cidely® Top

syngenta®

Cidely® Top

- **Composition:**
15 g/l cyflufenamid
+ 125 g/l difénoconazole
- **Formulation:**
DC concentré dispersable
- **Cibles:**
Oïdium et maladies des taches brunes sur tomate, fraisier, melon, pastèque, potiron, potimarron, concombre, courgette et cornichon
- **Dose:** 1 l/ha
- **DAR:** 3 jours
- **ZNT Organismes aquatiques:**
5 mètres dont 5 m de DVP
- **DRE:** 48 heures
- **DSPPR:** 3 mètres minimum
- **Nb d'applications max:**
1/an en plein champ et sous serre, 2/an en cultures hors sol
- **Emballage:** 1 litre

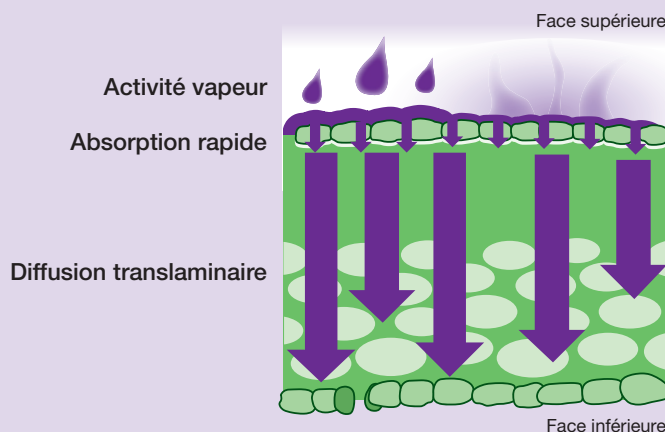


Oïdium sur feuilles de tomate

AVANTAGES

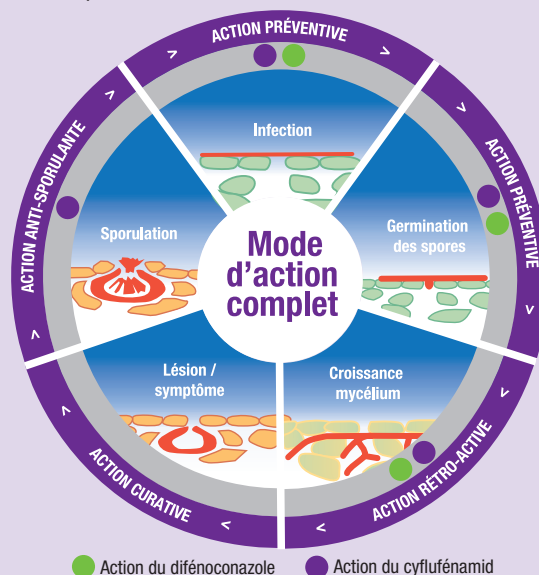
- Deux molécules complémentaires: spectre large
- Activité translaminaire et phase vapeur, performances régulières
- Mise à l'abri du lessivage rapide
- Excellente persistance d'action
- Action préventive et rétroactive

BIOCINÉTIQUE



PLUSIEURS MODES D'ACTION POUR PLUS DE ROBUSTESSE

- Le difénoconazole possède une activité translaminaire. Actif sur l'oïdium et sur bon nombre de maladies à taches brunes (*alternariose, cladosporiose...*), il stoppe le développement du champignon pendant sa formation et pénétration dans la plante. **Le mode d'action de cette molécule sur les pathogènes est préventif et rétroactif.**
- **Le cyflufenamid offre une double action translaminaire et par phase vapeur.** Il est très efficace dans la lutte contre l'oïdium. Il agit à différents niveaux du cycle infectieux :
 - ≥ inhibition de l'appresorium,
 - ≥ inhibition du mycelium,
 - ≥ action anti-sporulante.



CIDELY® Top offre une efficacité robuste avec 3 modes d'action complémentaires: préventif, rétroactif et anti-sporulant

ACTIVITÉ EN PHASE VAPEUR SUR OÏDIUM

Test de laboratoire sur concombre



Témoin

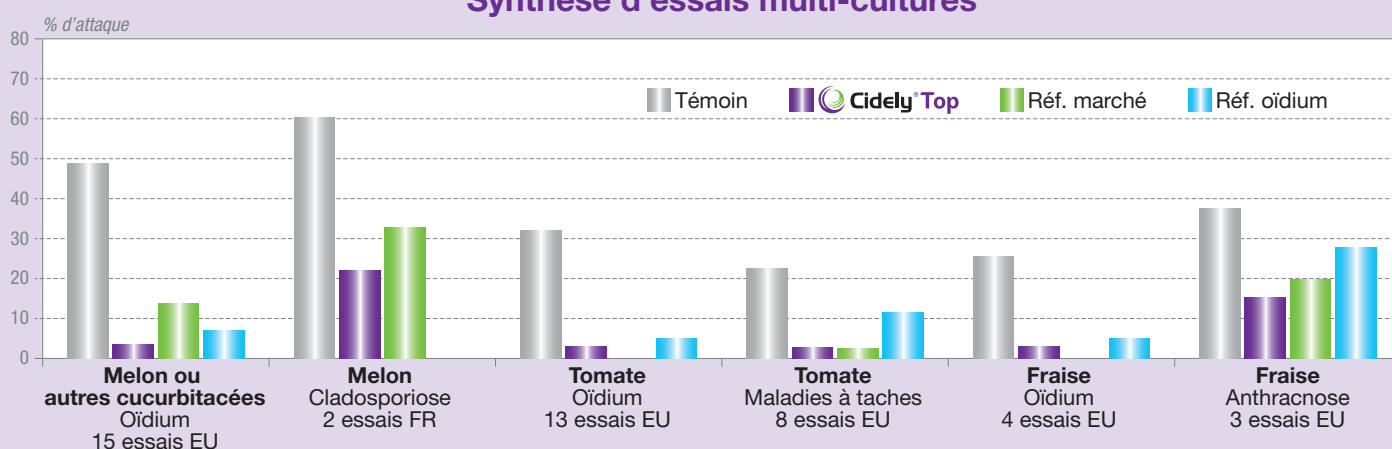
Cidely® Top

Application du produit sur feuillet aluminium puis contamination des feuilles. Dans ce test, l'activité du produit se fait uniquement par effet vapeur.



CIDELY® Top : EFFICACITÉ ET LARGE SPECTRE D'ACTION

Synthèse d'essais multi-cultures



Danger - H318 - Provoque de graves lésions des yeux H351 - Susceptible de provoquer le cancer. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France S.A. - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.
S.A. au capital de 103 516 413 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-com.: FR 11 443 716 832.
Agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques.

En cas d'incident, appeler le numéro d'urgence Syngenta **0 800 803 264** Service & appel gratuits

CIDELY® Top - AMM N° 2140201 - Composition : 125 g/l difénoconazole * + 15 g/l cyflufenamid ** - P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases) P305+P351+P338+P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P501 Eliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte habilité pour le stockage et l'élimination des déchets dangereux conformément à la réglementation nationale. Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et ne pas utiliser sur les zones de butinage Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et: l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement; l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe1 Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du difénoconazole plus d'une fois par an. Usages concernés : fraisiers en plein champ. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau.

* Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta. ** substance active d'origine Nisso Chemical Europe GmbH.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <https://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées: se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

syngenta®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.